



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 16 mai au 16 juin 2025

Propriétaire	Lucia De Matos
Parcelle N°	99
Adresse	Route de la Gare 9
Nombre d'arbres	1
Essence	prunier (prunus domestica)
Motif	arbre mort
Compensation	oui
Essence	1 prunier (prunus domestica)

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 15 mai 2025
CBE/mdc—2025.017 – 6.3.3

